

Savoir se servir d'un dictionnaire.

On utilise un dictionnaire pour :

- connaître la prononciation d'un mot ;

Dans certains dictionnaires, le mot est écrit phonétiquement. C'est ce qui permet de comprendre la prononciation du mot.

- vérifier l'orthographe d'un mot ;

Pour cela, utilise la fiche outil V3 « chercher un mot dans le dictionnaire » car un même son peut avoir différentes écritures.

Par exemple, si tu cherches le mot « ancre » (l'ancre d'un bateau). Si tu n'avais jamais vu ce mot auparavant, tu peux commencer à chercher dans les « e » car le son « an » peut s'écrire an, en, aon, em ou am. Cette fiche te propose les différentes écritures pour un même son. Elle t'indique donc les différents endroits où tu peux chercher le mot.

- trouver la classe grammaticale (la nature) d'un mot ;
- chercher des mots de la même famille, des synonymes ou des contraires ;

Pour les familles de mots, reporte-toi à leçon V2.

Pour les synonymes, reporte-toi à la leçon V10.

Pour les contraires, reporte-toi à la leçon V11.

- connaître l'origine d'un mot.

Attention, dans le dictionnaire les verbes sont à l'infinitif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier !